Animateurs occupant des fonctions de direction adjointe - BAFD (H/F)

Date de parution de l'offre
18/04/2025

La mairie d'Aubergenville recrute des animateurs enfance habilités à assurer des fonctions de direction adjointe sur les temps périscolaires (H/F)

Sous l’autorité directe du directeur de l’accueil collectif de mineurs et suivant les orientations définies, en tant qu’animateur il conçoit, propose et met en place des activités d’animation et de loisirs dans le cadre du projet pédagogique de la structure.

Sous l’autorité directe de la coordinatrice enfance et du directeur permanent, en tant que directeur adjoint de site d’accueil périscolaire, il assure la mise en œuvre du projet éducatif de la commune.

Missions principales et objectifs

Missions en direction adjointe périscolaire :

- Travailler en étroite collaboration avec le directeur permanent de l’accueil collectif de mineurs afin d’assurer le suivi de la structure et la cohérence des projets.
- Piloter et animer l'élaboration collective du projet pédagogique de la structure
- Vérifier la cohérence des projets d'activités de l'équipe d'animation et ajuster les propositions d'activités
- Organiser et coordonner l'activité de l'équipe (planification, gestion des remplacements, participation aux recrutements ...)
- Animer, construire et maintenir la dynamique du groupe (enfants, équipe d'animation)
- Repérer les enfants en difficulté et alerter les services compétents
- Rédiger les bilans d’activités réguliers et évaluer les animations menées.

- Garantir la sécurité des équipes , des enfants accueillis et de la structure

Missions d'animation :

- Participer à l'élaboration du projet pédagogique de chaque structure d'accueil en cohérence avec le projet éducatif local de la ville.
- Contribuer à la mise en oeuvre du projet pédagogique de la structure
- Encadrer des activités de loisirs et les adapter aux âges concernés en lien avec le projet pédagogique
- Concevoir des temps d’animation en respectant le rythme, les capacités, l’expression et la créativité des enfants
- Etre à l'écoute et savoir dialoguer avec le groupe d’enfants
- Impulser et maintenir une dynamique de groupe
- Assurer l’accueil des enfants durant les périodes d’animation (extra-scolaire, périscolaire et cantine)
- Participer activement à tous les temps de réunions et de travail collectif.

Formations et expériences requises

BAFD, BEATEP, BPJEPS APT (ou diplômes figurant à l’article 1 de l’arrêté du 9 février 2007) indispensable à l’exercice des fonctions de direction) OBLIGATOIRE

Ou titulaire du grade d’animateur territorial

Permis B

Une première expérience sur des fonctions similaires est appréciée.

- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales,
- Connaissance de la réglementation Direction Départementale de la Cohésion Sociale,
- Connaissance de la législation ACM en vigueur,
- Connaissance des normes ERP,
- Connaissance des règles budgétaires et comptables de base,
- Connaissance de la pédagogie de l’enfant,
- Connaissance des besoins et du développement physique, psychologique et affectif de l’enfant entre 3 et 12 ans
- Maîtrise de la démarche de conduite de projets,
- Techniques pédagogiques et d’animation,
- Techniques managériales

Contact

Postuler en ligne en joignant cv et lettre de motivation

ou

Envoyer votre candidature à :

Madame le Maire

Mairie d'Aubergenville

Direction des ressources humaines

1 avenue de la Division Leclerc

78410 Aubergenville